Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 12

Artikel: La Suisse à l'époque Romaine

Autor: Meyer, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-849257

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse à l'époque Romaine

Cinq siècles durant la Suisse a participé à la vie de la Rome impériale. Les Romains assujettirent séparément les diverses parties : la région genevoise en 120 av. J.-C., l'Helvétie, la plus grande partie du pays, ainsi que la Raurica (Jura bernois et bâlois) en 58, le Valais en 25, enfin l'Est ou la Rnétie, autour de 15. C'est à ce moment que l'empereur Auguste donna à notre pays une organisation territoriale. Désormais, chacune des régions dépend d'un centre différent et placé hors de Suisse. Ainsi l'Helvétie et la Raurica sont-elles attribuées à la Gaule belge ; la Rhétie, à laquelle fut d'abord joint le Valais, à Augsbourg comme capitale, les petites vallées du Tessin relèvent de Come et de Milan, Genève de Vienne-en-Narbonnaise. Il ne pouvait donc y avoir unité entre les diverses parties du pays. Le territoire suisse était formé de districts (civitas), dans l'intérieur desquels il y avait des villes et communes jouissant d'une situation politique et juridique spéciale et privilégiée. Elles gouvernaient les régions situées autour d'elles. Les plus importantes villes étaient la colonie militaire de Nyon (colonia Julia Equestris) et la ville d'Avenches (Aventicum), dont les habitants possédaient le droit de citoyenneté romaine, ainsi que la colonie Augusta Raurica (Augst). Il existait, en outre, de nombreuses communes disposant de droits administratifs, comme Aquae (Baden), Turicum (Zurich), Vindonissa (Windisch), Salodurum (Soleure), Lausanium, Geneva. Cependant, les Romains se réservaient l'exercice des droits publics les plus importants. Par exemple, la perception des droits de douane n'était plus laissée à la convenance des Helvètes et Rhètes, des postes de douane furent établis à Zurich et à Saint-Maurice.

La Suisse avait pour l'Empire romain avant tout une importance stratégique, elle était un carrefour de routes, un lieu de passage vers la Gaule et la Rhétie danubienne. Toute la Suisse rhénane devait participer à un système défensif des confins germaniques. Pour cela, une espèce de milice helvétique fut constituée qui stationnait dans les nombreuses fortifications érigées le long de la frontière, principalement à Vindonissa, la place militaire la plus forte du pays. Dès la fin du Ier siècle, après l'annexion par l'Empire de toute l'Allemagne du Sud, la frontière militaire fut portée au Main ; Vindonissa vit alors partir sa légion et les Helvètes et Rhètes n'eurent désormais plus à fournir de milices pour la garde de leur territoire. Toutefois, ils furent incorporés, par milliers, dans diverses troupes de l'Empire et obligés de prendre part aux guerres les plus lointaines. A partir de ce moment, notre pays connut pour longtemps la paix qui permit un grand développement de la civilisation romaine chez nous, en particulier dans les villes. Ces dernières étaient des garnisons ou des colonies de vétérans militaires. Lorsque les soldats en étaient partis, ils avaient été en général, vite remplacés par d'autres Romains. Les uns se vouaient à la culture agricole qui prenait à ce moment une forte extension. Il est probable que, des Romains, date en Suisse la culture des arbres fruitiers et peut-être, celle du vignoble le long du Léman. Les autres immigrants donnaient au commerce une impulsion toute nouvelle. Ils importaient des vins du Midi, de l'huile, des dattes, certains légumes, des objets manufacturés tels que lampes, céramiques, verrerie, objets en marbre ou en bronze. En échange, le pays exportait du bétail, fromage, blé, vin, miel, bois, de la cire.

Les Romains qui émigraient tenaient à conserver à l'étranger, les commodités qu'ils avaient connues en Italie, avant tout un logement confortable. Pour l'aménagement des maisons, comme pour celui d'une ville, les Helvètes avaient tout à apprendre. Il n'y a rien de commun, en effet, entre leurs maisons simples et primitives et les demeures, souvent somptueuses, des Romains qui s'élevaient à l'intérieur et dans le voisinage des villes. Il suffit, pour souligner la différence, de signaler les dallages de mosaïques. les parois embellies de peintures, les ornements de stucs, les multiples bibelots et statuettes en bronze, en ivoire, en marbre, les beaux vases, chandeliers et miroirs. Les salles de bains et installation de chauffage, ne manquaient pas non plus. Il est vrai qu'une telle richesse existait surtout dans certaines villas d'Aventicum et qu'ailleurs on trouvait forcément des maisons moins luxueuses. Mais il est incontestable que les exigences romaines, en fait de confort et de propreté, étaient tout autres que celles des Gaulois.

Quant aux agglomérations, ce qui embellit et facilite l'existence est d'origine romaine. On a trouvé à Aventicum, la ville romaine la plus riche en Suisse, qui, à l'époque la plus florissante, comptait environ 50.000 habitants, suffisamment de vestiges pour se faire l'idée de ce qu'était une ville romaine au Nord des Alpes. Entourée de murs, elle contenait maints palais et villas, ainsi que des temples et sur les places publiques des monuments, statues, portiques. Il y avait, naturellement, théâtres et amphithéâtres, des thermes, fontaines, aqueducs, égouts. Mentionnons encore que dans l'Est de la Suisse, les villes romaines étaient plus rares que dans l'Ouest, car le climat n'était pas assez doux pour y attirer des colons.

Le pays suisse a subi l'empreinte de la civilisation romaine aussi dans le domaine littéraire et scientifique. Par contre, il ne semble pas que dans le domaine religieux, Rome eut une grande influence sur les esprits, les Helvètes ayant continué à adresser leurs prières et à offrir leurs sacrifices à leurs dieux traditionnels. Quant à la doctrine chrétienne, elle avait probablement commencé à pénétrer dans les cités suisses lors de la violente persécution qui eut lieu à Lyon et à Vienne, en 177. Cependant, les quelques traces positives que le christianisme a laissées de sa présence en Suisse à l'époque romaine — inscriptions sur des bâtiments ou gobelets, signatures d'un évêque au bas d'un document ecclésiastique — ne datent que de 377 et de 381.

L'organisation territoriale que l'empereur Auguste avait donnée à notre pays, en 15 av. J.-C., resta sans changement pendant presque trois siècles. A ce moment, l'empereur Dioclétien introduisit une nouvelle organisation des provinces. Les régions de l'Ouest et du Centre de la Suisse font désormais partie de la province dite Maxima Sequanorum ayant comme centre Besançon. L'Est de la Suisse forme la Rhétie avec Coire comme chef-lieu, le Tessin fait partie du diocèse d'Italie, Genève du diocèse viennois, tandis que le Valais est réuni à la Savoie pour former ensemble la province des Alpes pennines.

Pendant ces trois siècles survinrent deux événements d'une grande importance pour la Suisse : la catastrophe de l'an 69 et les incursions germaniques de 260 à 285. Le premier événement se produisit après la mort de l'empereur Néron qui avait ouvert une grave crise dans l'Empire. A son successeur Galba s'opposa immédiatement le légat Vitellius qui commanda les huit légions germaniques. Il fit partir pour l'Italie, à la tête des légions de Mayence et de Strasbourg, Cecina, son lieutenant. Au passage de l'Helvétie, la légion de Vindonissa devait se joindre à lui, mais les Helvètes qui étaient restés fidèles à Galba (ne sachant pas encore qu'il venait d'être assassiné en Italie), attaquèrent l'avant-garde de Cecina. Lorsque ce dernier arriva avec le gros de ses troupes, il ne tarda pas de les cerner dans les forêts du Bötzberg (Argovie) et les Helvètes furent alors massacrés par milliers, leur pays fut dévasté et Baden réduite en ruines. Aventicum menacé du même sort n'y échappa que grâce à l'éloquence de l'un de leurs notables envoyé en hâte au quartier général de Vitellius. Le peuple helvète fut grâcié et les légions continuèrent leur route vers l'Italie. Vaincu à son tour, Vitellius laissa le trône à Vespasien qui, ayant passé une partie de sa jeunesse à Aventicum et ayant gardé un excellent souvenir de ce pays, témoignait aux Helvètes une grande bienveillance.

L'événement de la seconde moitié du IIIe siècle fut les incursions dévastatrices des Alémans au Sud du Rhin, dont l'une atteignit Aventicum qui fut saccagé tandis que d'autres, dix à vingt ans plus tard, avaient pour conséquence la destruction de quelques villes au Nord et à l'Est de la Suisse. Dioclétien rétablit l'ordre dans l'Empire, mais fut obligé de reporter la frontière du Main au Rhin, ce qui augmentait le danger d'invasion pour l'Helvétie, laquelle dut être de nouveau fortifiée.

Dès 375, les incursions germaniques reprirent à peu près partout dans l'Empire et Rome se vit dans l'obligation de renoncer à la défense du Rhin et du Danube et de retirer ses armées au Sud des Alpes. Pourtant, pendant de nombreuses années, la Suisse est encore épargnée, les Germains pénétrant d'abord en Gaule, dans les Balkans et même en Italie. Ce n'est qu'autour du milieu du Ve siècle que les Alémans attaquèrent en masse notre pays et arrivèrent à en occuper rapidement la plus grande partie. A peu près à la même époque, les Burgondes pénétrèrent en Suisse et prirent possession de l'Ouest et du Sud-Ouest. C'était alors la fin du régime gallo-romain en Suisse et la destruction d'une grande partie de la civilisation romaine. Cette dernière a beaucoup plus souffert en Suisse alémanique qu'en Suisse occidentale où la population romaine ayant été bien plus dense, a pu absorber, dans une certaine mesure, les envahisseurs burgondes depuis longtemps déjà soumis à l'influence des Gallo-Romains. Les Alémans, au contraire, arrivant directement de Germanie, et étant restés plus barbares que les Burgondes, n'empruntèrent que très peu à la civilisation de notre pays, préférant le germaniser selon leur coutume.

G. Meyer (*Lyon*).

CHOCOLAT SUCHARD

MILKA CHOCOLAT AU LAIT